

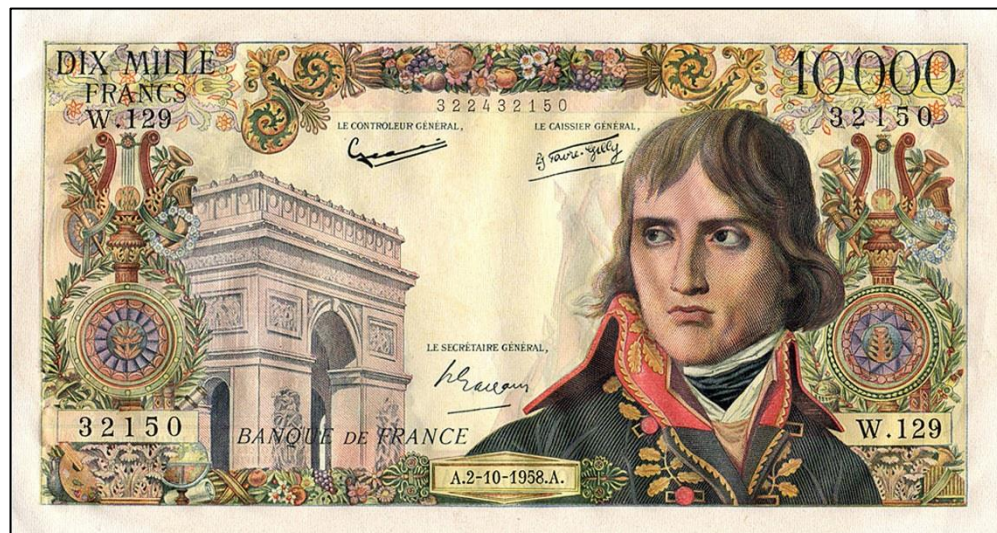
BILLETS ÉMIS PAR LA BANQUE DE FRANCE

1800 - 2001

10 000 francs BDF type 1955 « Bonaparte »

BDF195501

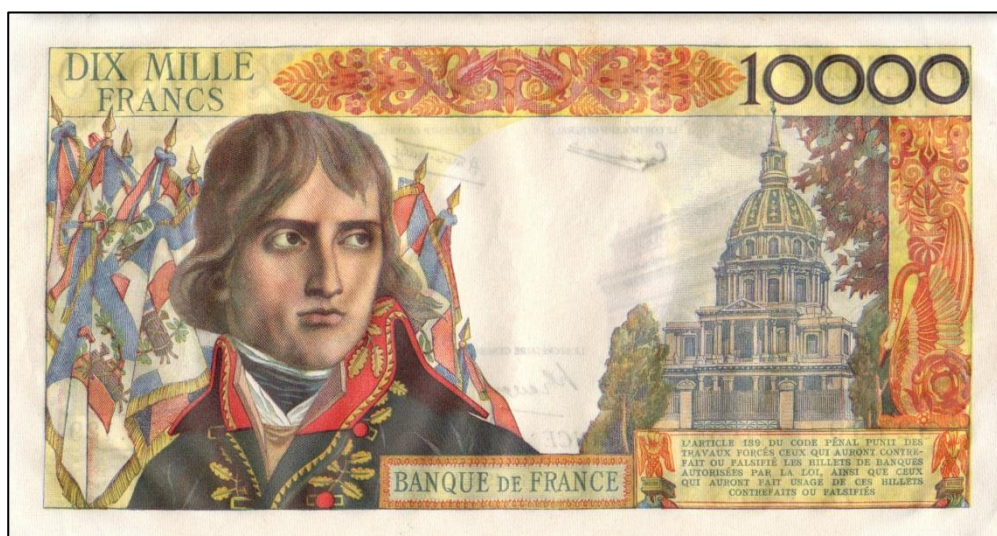
Recto



Filigrane
vu côté recto
et par
transparence
face à la
lumière



Verso



1 ^{ère} autorisation de création de séries	Mise en circulation	Début du retrait	Privation du cours légal
1 ^{er} décembre 1955	11 décembre 1956	4 janvier 1960	30 avril 1971
Origine, caractéristiques et éléments nouveaux de sécurité	Ce « Bonaparte » fait partie de la série de coupures décidée par la Banque de France en janvier 1952 pour remplacer celle de l'après-guerre très disparate dans ses formats et ses ornements. Le choix est fait d'illustrer chaque billet « d'un grand personnage et d'un monument rappelant son passage ». C'est également l'occasion de réduire leur dimension afin de faciliter les manutentions et d'abaisser les coûts de production et de transport. Toutes les coupures (500, 1 000, 5 000 et 10 000 francs) sont dotées, au recto, d'une surimpression noire en taille-douce qui en précise et en affine les traits majeurs, le portrait notamment, et rend difficile leur reproduction. C'est également pour cette dernière raison que le filigrane est légèrement voilé par une impression claire qui empêche sa capture photographique.		
Papier	format en mm	92 x 172	force en g/m ² 52 nature ramie
Procédés d'impression	recto	Typographie en quatre couleurs (jaune, rouge, bleu clair et bleu foncé) pour la vignette, et en noir pour les indices ; taille-douce noire pour rehausser les traits majeurs de la vignette et pour les signataires et signatures.	
	verso	Typographie en quatre couleurs (jaune, rouge, bleu clair et bleu foncé).	

Illustrations	recto	Portrait de Napoléon Bonaparte (1769 – 1821) en Général, d'après une esquisse de Jacques-Louis David, devant l'Arc de Triomphe qu'il fit ériger à la gloire de ses armées.
	verso	Portrait de Napoléon Bonaparte à l'identique et superposée à celle du recto ; dôme des Invalides où reposent ses cendres.
filigrane	Tête de Napoléon Bonaparte en Premier consul, d'après un portrait peint en grisaille par Pierre-Joseph Sauvage.	
Indices	Numéro (sur le billet ci-dessus : 32150), série (W.129), numéro de contrôle (322432150) et date de création (A.2-10-1958.A.)	
Signataires	Secrétaire général, contrôleur général, caissier général	

Conception	Banque de France
Vignettes	Recto et verso dessinés par Clément Serveau, filigrane dessiné par A. Faugières (agent Banque de France)
Gravure	Couleurs du recto gravées par André Marliat, taille-douce par Jules Piel, couleurs du verso Robert Armanelli.
Papeterie	Banque de France
Impression	Banque de France

Précisions	Deux combinaisons de signataires a) Pol Gargam – Jacques Belin – Gaston Goüin d'Ambrières b) Pol Gargam – Gaston Goüin d'Ambrières – Paul Favre-Gilly
	Montant total autorisé en création 3 900 milliards de francs, soit 390 millions de billets (156 séries de 2,5 millions de billets). Nota : - Un alphabet = 25 séries de 100 000 billets identifiées chacune par une lettre (sauf la lettre « i »). - Les derniers billets produits (alphabets 141 à 152) ont été imprimés directement avec la surcharge rouge « contre-valeur de 100 nouveaux francs » facilitant le passage à la nouvelle monnaie.

Premières esquisses avec le château de Fontainebleau

Montages à partir de photographies des esquisses de Clément Serveau et de portraits peints de Bonaparte

